

### Comité éditorial

Jean-Michel Antoine  
Sylvaine Benjamoile  
Christian Chartier  
Enikö Hazard  
Nathalie Pierre  
Jean-Claude Riondé

### Contact Lay Z'Actu

Tél : 03 83 22 86 43

Mél : contact.lay-zactu@  
lay-saint-christophe.fr

# Lay Z'Actu



JUIN 2022 - N° 151

Le dicton du mois : Avant la Saint-Jean pluie bénite, après la Saint Jean, pluie maudite (le 24).



## Calendrier de juin à Lay-Saint-Christophe

Mercredi 1 <sup>er</sup>	14h -17h	<b>France Services</b> tient permanence pour vous aider dans toutes vos démarches administratives.	Mairie	03 83 22 80 21
Mercredi 1 <sup>er</sup> eu jeudi 2	13h30-18h	<b>Dans le cadre d'un projet départemental, votre CCAS vous propose des journées sur le thème de l'autonomie : « Mieux vieillir chez soi »</b> (inscriptions en mairie). Ces journées se déclineront sous la forme d'une conférence et d'ateliers : - <b>Conférence</b> sur les conséquences du vieillissement, les différents types de vieillissement, le vieillissement des organes et des sens (les aides techniques), le vieillissement cognitif, les troubles de la marche, la prévention des chutes, les aménagements du domicile, l'autonomie et la dépendance, l'importance de l'alimentation, le fonctionnement de la téléassistance... - <b>Des ateliers</b> : mémoire, risque de chute, équilibre, facteurs de risque à domicile, maison de tous les risques et enfin relevé de sol.	Salle des fêtes Pierre-Rotach	03 83 22 80 21
Jeudi 2	9-12 14-19	<b>Distribution mensuelle des sacs</b> pour les déchets.	Mairie	03 83 22 80 21
	14h - 18h	<b>La gendarmerie nationale tiendra sa permanence mensuelle</b> (pensez à vos procurations !).	Mairie	03 83 22 80 21
Vendredi 3, 10 et 17	9h00	<b>Relais Assistantes Maternelles</b> : éveil sonore le 3 et 17, construction / fleurs magiques le 10 (inscriptions : shuot@bassinpompey.fr).	Espace Multi	03 83 49 81 36
Jeudi 9	9h00	L' <b>accueil de loisirs</b> d'été se déroulera du lundi 11 juillet au vendredi 12 août, il aura pour thème « <b>réveillez vos 5 sens</b> ». Toutes les informations ainsi que les modalités d'inscription seront disponibles en mairie ou sur le site web de la commune (places limitées !).	Mairie	03 83 22 80 21
Vendredi 10	Tôt le matin	Journée <b>pêche à la truite</b> organisée par le club du 3 <sup>ème</sup> âge.	Sexey-aux-Forges	03 54 16 97 89
Samedi 11-Dim 12	10h-19h	Portes ouvertes au <b>Jardin d'Adoué</b> , une trentaine d'artistes et d'artisans d'art exposent !	12 ch. Rupt Adoué	03 83 22 68 12
Dimanche 12	8h-18h	<b>Premier tour des élections législatives</b> . Attention, les bureaux ferment à 18h00 et non pas à 19h00 comme pour l'élection présidentielle.	Salle des fêtes Pierre-Rotach	03 83 22 80 21
Samedi 18	16h30 18h00	<b>Auditions</b> de fin d'année des ateliers musicaux Alaygro. Retour de la <b>fête de la musique</b> organisée par Alaygro, avec, comme chaque année, un programme pour tous les goûts, restauration et bonne ambiance assurée !	Cour de l'Hôtel de Ville	06 92 31 61 40
Dimanche 19	8h-18h	<b>Deuxième tour des élections législatives</b> . Attention, les bureaux ferment à 18h00 et non pas à 19h00 comme pour l'élection présidentielle.	Salle des fêtes Pierre- Rotach	03 83 22 80 21
Mercredi 22	16h00- 19h30	L' <b>établissement français du sang vous attend</b> . N'hésitez pas à venir donner votre sang, les besoins sont de plus en plus importants. Les bénévoles de l'association familiale vous attendent avec le sourire pour vous offrir le réconfort ! Par ailleurs si vous souhaitez en savoir plus sur les <b>sauveteurs volontaires de proximité</b> , Philippe Césari sera là pour tout vous expliquer ...	Salle des fêtes Pierre- Rotach	03 83 22 80 21
Jeudi 23	Départ à 8h00	<b>Escapade du 3<sup>ème</sup> âge</b> au lac de Gérardmer avec la visite d'une distillerie, une balade sur le lac, et bien entendu un bon repas !	Dans les Vosges ...	03 54 16 97 89
Lundi 27	20h00	Dernier <b>conseil municipal</b> avant les vacances	Mairie	03 83 22 80 21
Mardi 28	20h00	Rencontres pédagogiques du <b>RAM : La nouvelle convention collective</b> (shuot@bassinpompey.fr).	Pompey	03 83 49 81 36

### Les messes de la paroisse de la Sainte-Trinité

A 9h00 à Lay-Saint-Christophe, les dimanches 5 et 26 juin et à Malzéville le dimanche 19 ; la messe du 12 sera célébrée à Saint-Michel le samedi 11 à 18h lors de la fête du vingtième anniversaire de la paroisse

### Bibliothèque

« Connemara » du Vosgien Nicolas Mathieu est en lice pour le prix du Livre Inter et à votre disposition à la bibliothèque Dom Calmet de Lay-Saint-Christophe, avec beaucoup d'autres livres.

### Lo Scuron - Dom Calmet

#### 1) Tai-chi

L'association annonce que les cours de Tai-chi reprendront à la rentrée, se renseigner auprès de JF Viriot 03 83 22 87 69

#### 2) Matériel informatique

Il y a au sein de l'association un club informatique qui mettait des ordinateurs à disposition de ses membres pour suivre les cours. Aujourd'hui les « élèves » disposent presque tous d'un ordinateur portable. L'association se propose de faire don de ses « tours », claviers et écrans aux Layens qui le souhaitent. Se renseigner auprès de C. Chartier 03 83 22 86 43.

## Accueil de Loisirs

Du lundi 11 juillet au vendredi 12 août 2022  
Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans / Ecole Maternelle Charlemagne

### A Lay, C'est l'été !

RÉVEILLEZ VOS

Du 18 au 22 juillet

Du 25 au 29 juillet

Du 1er au 5 Août

## 5 Sens

Du 11 au 15 juillet

Du 8 au 12 Août

**Nouveauté**  
Mini camp  
De 8 ans à 12 ans  
Du mercredi 20 au vendredi 22/07  
Au camping La Tuillerie  
A VIC-SUR-SELLE (54)  
Inscription à la semaine obligatoire

Des sorties chaque semaines

- PISCINE
- GRAND JEU
- ESCAPE GAME
- SORTIE TOUTE LA JOURNÉE LE VENDREDI

Inscription en mairie à partir du jeudi 9 juin 2022

## Les activités sportives

### Foot - AS Lay-Bouxières

Dimanche 12	10h00	Grand Couronné - ASLB3 Vétérans 1- Seichamps (BAD) Vétérans 2 - Pont à Mousson (BAD)		15h00	ASLB1 - Centre Orain (Lay) Ce match devrait officialiser la place de premier de sa poule du club layen et sa montée en « régional 2 ».
	13h00	ASLB2 - Custines 2 (BAD)			

### Le rendez-vous des pongistes

La saison 2021-2022 est finie et se termine bien, et même très bien pour les équipes 1 et 2 : la G6/1 termine 1<sup>ère</sup> et monte en G5 et la G6/2 termine 1<sup>ère</sup> et monte en G5. Par ailleurs, la G6/3 termine 3<sup>ème</sup> et se maintient, de même pour la G7/4 qui reste en G7. Mais si la saison des compétitions est finie, l'entraînement continue, les mardis à partir de 19h30 et jeudis à partir de 20h, c'est ouvert aux compétiteurs et aux « loisirs ».

### Les marches du vendredi (Départ à 8h00 – Tél : 06 80 36 59 05)

L'association familiale organise tous les vendredis, programme en fonction de la météo, comme toujours, se renseigner auprès de Françoise Robert.

### La Layenne (club de pétanque loisirs)

Vous êtes invités, pour un moment de détente, sur les terrains de pétanque situés en bas de la rue Jules-Ferry, chaque jour à 14h00 (sauf le dimanche). Informations auprès de Daniel Hoelt sur place ou au 06 24 22 40 25.

## Informations municipales et citoyennes

<b>Éclairage public</b> (rappel de la note diffusée dans vos boîtes aux lettres)	Comme vous avez pu le constater en consultant la note diffusée dans tous les foyers Layens, la situation de crise exceptionnelle entraînant la flambée du tarif de l'énergie n'épargne pas les collectivités, notre commune et le Bassin de Pompey en premier lieu, avec un <b>doublement du coût de l'électricité depuis le 1er avril 2022</b> malgré une renégociation du contrat. Contrairement aux particuliers, les collectivités territoriales ne bénéficient pas d'un bouclier tarifaire. Le budget « éclairage public » du Bassin de Pompey représente un budget de 627 000 € en 2021 et une prévision de plus d'un million d'euros en 2022. <b>A partir du 23 mai 2022</b> , l'éclairage public sera éteint pendant une plage horaire peu fréquentée par la population, tous les jours à partir de minuit, sur l'ensemble du territoire intercommunal, à l'exception des secteurs concernés par des armoires électriques non programmables. A partir du 18 juillet, l'éclairage public se rallumera à 5h30 le matin. La solution retenue permettra de réaliser des économies financières pour la collectivité de 20 à 40% sur la facture.
<b>Inscriptions périscolaire</b>	Le <b>dossier d'inscription pour le périscolaire</b> est disponible sur le site de la commune, le retour des dossiers complétés par les parents devra être effectué en mairie <b>au plus tard le 19 juin</b> .
<b>Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?</b>	<b>Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies</b> , dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait. Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.
<b>Nettoyage des rues</b>	La campagne de nettoyage des avaloirs de la commune se déroule du <b>30 mai au 3 juin</b> . Merci de ne pas stationner sur les ouvrages de type avaloir de bordure, grille, aquadrain, etc. durant cette période.
<b>Bureau de poste</b>	Attention, depuis le lundi 9 mai, le bureau de poste de Lay-Saint-Christophe ouvre ses portes de <b>13h00 à 16h00</b> , du lundi au vendredi.
<b>Pourquoi interdit-on tout brûlage des déchets verts à l'air libre ?</b>	<b>Le saviez-vous ?</b> Le brûlage de 50 kg de déchets verts émet autant de particules que : - 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente - 37 900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine - 6 mois de chauffage d'une maison équipée de chauffage au fioul Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. <b>Une pratique qui pollue l'air et engendre des risques sanitaires, ne brûlez pas vos déchets verts !</b> Des solutions existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchèterie ... En cas de non-respect, une contravention de <b>450 euros</b> peut être appliquée (art. 131-13 du code pénal).
<b>Suivez l'actualité communale</b>	Pour tout savoir sur la commune et ses actualités, vous avez plusieurs solutions qui vous sont proposées : - Consultez le <b>site web</b> : <a href="http://www.lay-saint-christophe.fr">www.lay-saint-christophe.fr</a> et suivez le <b>compte twitter</b> officiel : <b>@LayStChristophe</b> - Nouveau : Installez l'application <b>IntraMuros</b> sur votre mobile - Recevez Lay Z'Actu dans votre boîte mail chaque mois, inscription sur <a href="http://lay-saint-christophe.fr">lay-saint-christophe.fr</a> , rubrique Lay Z'Actu !
<b>Horaires d'ouverture de la mairie</b>	Lundi 9h00-12h00 et 14h00-17h00 Mardi 9h00-12h00 Mercredi 8h00-12h00 et 14h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 et 14h00-19h00 Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00 <b>Téléphone 03 83 22 80 21</b> Vous voulez rencontrer un élu, demandez un <b>rendez-vous</b> qui vous sera accordé rapidement.



### Agenda de l'été

- Le vendredi 8 juillet à partir de 10h30 **balade contée** pour les assistantes maternelles de la commune et les enfants dont elles s'occupent
- **La Fête Nationale**, que nous célébrerons le mercredi 13 juillet, débutera à 18h00 pour les enfants et se poursuivra ensuite pour les plus grands. Feu d'artifice à 22h30 !
- **Repas du 3<sup>ème</sup> âge** le vendredi 15
- Le 27 août, **challenge Daniel Ploussard** (sous réserve)

